Cette publication n'est pas publiée

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB, KABVS 10.10.2025 Visible par le public jusqu'au: 10.10.2030 Numéro de publication: KK08-000001037

Entité de publication

Offices des faillites du Valais central, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

Vente aux enchères forcée d'immeubles AP Immobilier Sàrl

Débiteurs:

AP Immobilier Sàrl CHE-101.941.466 Route Cantonale 51 1964 Conthey

Objets vendus aux enchères:

Sur commune de Conthey

PPE N° 52141, droit exclusif sur 1er étage : local commercial N° 30 et part de copropriété N° 52121-8, droit exclusif sur la place de parc lettre "H", de la PPE N° 52121, de la parcelle de base N° 1101, lieu-dit "Grand Proz".

Vente aux enchères

Le 20.11.2025 à 15:00 heure, Salle des Lombards à la Tour Lombarde, Rue Lombarde 1, 1975 St-Séverin/Conthey

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

La vente a lieu en un seul bloc.

Une visite est organisée le jeudi 13 novembre 2025 à 14h00 sur place.

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'Office des faillites du Valais central dès le 24.10.2025.

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des Offices des poursuites et Faillites du canton du Valais à l'adresse https://www.vs.ch/web/spf/encheres.

Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil et la carte d'assurance maladie, pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Montant à payer à l'enchère: CHF 55'000.00 représentant un acompte de CHF 42'500.00 et une avance de frais de CHF 12'500.00 sur les émoluments et débours de l'Office. Possibilité de paiement:

- 1) à l'enchère: en espèce ou par garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés.
- 2) avant l'enchère: par consignation du montant total de CHF 55'000.00 sur le compte IBAN CH74 0900 0000 1588 1992 1 de l'Office des faillites du Valais central. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.

Début du délai: 24.10.2025 **Fin du délai:** 03.11.2025

Point de contact:

Office des faillites du Valais central, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion